



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARANS

Séance du vendredi 20 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt juin, à douze heures trente, les Membres du Conseil Municipal de MARANS, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en Mairie – Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Thierry BELHADJ, Maire.

PRÉSENTS :

M. BELHADJ Thierry, *Maire* - MM. JOURDAIN Violaine, JARDONNET David, MAINGOT Mauricette – Adjoints au Maire, MM. MIGNONNEAU Yves, PATARIN Régine, BOIZARD Chantal, RAYÉ Annie, ARCOUET Robert, PLATTARD Jean-Pierre, MARTINEZ Stéphanie, LIGER Benoît, ROUBERTY-DELBANO Emmanuelle, MAITREHUT Michel, FICHET Denis, *Conseillers Municipaux*

ABSENT :

M. BOUJU Fabien qui a donné pouvoir à Mme MAINGOT Mauricette
Mme GALLIOT Mélanie qui a donné pouvoir à Mme RAYE Annie
M. BONTEMPS Freddy qui a donné pouvoir à Mme PATARIN Régine
Mme BAUDIN-MOYSAN Virginie qui a donné pouvoir à Mme BOIZARD Chantal
M. CLAUSE Benoit qui a donné pouvoir à Mme JOURDAIN Violaine
Mme GUIMBRÉTIÈRE Séverine qui a donné pouvoir à M. MIGNONNEAU Yves
Mme TAILLIEU Valérie qui a donné pouvoir à M. BELHADJ Thierry
Mme INGREMEAU Chloé qui a donné pouvoir à M. JARDONNET David
M. BODIN Jean-Marie qui a donné pouvoir à Mme ROUBERTY-DELBANO Emmanuelle
Mme LONG Nathalie qui a donné pouvoir à M. FICHET Denis
MM. KENCHINGTON Daniel, BERRY Mike

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme JOURDAIN Violaine a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AUX ELECTIONS SENATORIALES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'élire les délégués et suppléants de la commune aux élections sénatoriales.

Il rappelle les dispositions en vigueur :

En application de l'article L. 280 du code électoral, la composition du collège électoral appelé à élire les sénateurs assure, dans chaque département, la représentation des différentes catégories de collectivités territoriales et de la diversité des communes, en tenant compte de la population qui y réside.

Ce collège électoral est composé :

- Des députés et des sénateurs ;
- Des conseillers régionaux de la section départementale correspondant au département et des conseillers de l'Assemblée de Corse désignés dans les conditions prévues par le CGCT ;
- Des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique ;
- Des conseillers généraux ;
- Des délégués des conseils municipaux ou des suppléants de ces délégués.

La désignation des délégués des conseils municipaux s'effectue conformément aux articles L. 283 et suivants du code électoral. Les dispositions d'application sont fixées par les articles R. 131 et suivants du code électoral.

Pour ce qui concerne le nombre de délégués et suppléants, il est fixé à quinze délégués et cinq suppléants pour un conseil municipal comprenant 27 membres.

L'élection s'effectue sur scrutin de liste, à la représentation proportionnelle et à la plus forte moyenne pour les sièges non pourvus en nombre entier.

Chaque conseiller municipal a la possibilité de présenter une liste, comprenant au plus 20 candidats "délégués" et "suppléants". Cette liste doit être dénommée, et les candidats doivent y être mentionnés par leur NOM, leur Prénom, leur adresse et l'indication de leur date et lieu de naissance. La liste doit comporter un ordre de présentation des candidats.

L'appel à candidature a été fait avec la convocation à la présente réunion du Conseil Municipal, en fixant la date limite de dépôt des listes au mercredi 18 juin 2014 à 17h à la mairie.

Il a été enregistré les listes suivantes :

Liste "Ensemble dynamisons Marans" :

Délégués
BELHADJ Thierry
JOURDAIN Violaïne
BOJU Fabien
BAUDIN-MOYSAN Virginie
JARDONNET David
GALLIOT Mélanie
BONTEMPS Freddy
MAINGOT Mauricette
ARCOUET Robert
BOIZARD Chantal
CLAISE Benoit
RAYE Annie
MIGNONNEAU Yves
PATARIN Régine
PLATTARD Jean-Pierre
TAILLIEU Valérie
KENCHINGTON Daniel
GUIMBRETIERE Séverine
COURTHEOUX Pascal
INGREMEAU Chloé

Liste "Construisons l'avenir ensemble" :

Délégués
BODIN Jean-Marie
ROUBERTY-DELBANO Emmanuelle
LIGER Benoît
MARTINEZ Stéphanie

Liste "L'Union pour Marans" :

Délégués
MAITREHUT Michel
LONG Nathalie
FICHET Denis

Monsieur le Maire appelle ensuite les conseillers municipaux à voter, sans débat.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les articles L280, L283 et R131 du Code électoral,

Vu le décret n°2014-532 du 26 mai 2014,

Vu les listes déposées en temps et en heure et dans la forme prescrite par les conseillers municipaux,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir procédé à l'élection dans les formes prescrites, le Conseil Municipal,

CONSTATE 25 votants, 0 bulletins nuls, soit 25 suffrages exprimés,

PROCLAME délégués et suppléants représentant la commune aux élections sénatoriales :

Liste "Ensemble dynamisons Marans", ayant obtenu 18 bulletins :

Délégués	Suppléants
BELHADJ Thierry	MIGNONNEAU Yves
JOURDAIN Violaine	PATARIN Régine
BOUJU Fabien	PLATTARD Jean-Pierre
BAUDIN-MOYSAN Virginie	TAILLIEU Valérie
JARDONNET David	
GALLIOT Mélanie	
BONTEMPS Freddy	
MAINGOT Mauricette	
ARCOUET Robert	
BOIZARD Chantal	
CLAISE Benoît	
RAYE Annie	

Liste "Construisons l'avenir ensemble", ayant obtenu 4 bulletins :

Délégués	Suppléants
BODIN Jean-Marie	LIGER Benoît
ROUBERTY-DELBANO Emmanuelle	

Liste "l'Union pour Marans", ayant obtenu 3 bulletins :

Délégués	Suppléants
MAITREHUT Michel	

ANNULE ET REMPLACE la délibération du Conseil Municipal n° 05/05/14 du 20 mai 2014.

- - -

Les questions sont épuisées, Monsieur le Maire remercie le public présent et la séance est levée à 13h10.

Le Maire,

Thierry BELHADJ



